

La confidentialité

Pourquoi la confidentialité est importante ? Comment utiliser les outils numériques tout en respectant sa vie privée et celle des autres ?

Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?

Les données personnelles sont toutes les informations qui concernent une personne physique. Elles permettent de l'identifier de manière directe (le nom, le prénom) ou de manière indirecte (une adresse postale, un numéro de téléphone, une adresse IP, etc.)

On peut identifier quelqu'un·e en rassemblant des données personnelles grâce à de multiples techniques de recoupement de données comportementales (y compris les comportements sur Internet) et en croisant des informations en apparence anodines (notamment les données de clientèle, les inscriptions sur des services numériques en ligne, etc.).

Pourquoi s'en préoccuper ?

Les données personnelles sont très utiles pour des entreprises comme les géants du Web (les fameux GAFAM notamment), car il s'agit en fait du véritable produit de ces entreprises. Leur but n'est pas de fournir un service qui convient aux utilisateur·rice·s, mais de concevoir des services qui leur permettent de **récolter le plus d'informations personnelles possible**. Ces données sont le plus souvent revendues à des **annonceurs**, qui contribuent à une économie basée sur la publicité.

Savoir choisir

Le choix des logiciels et des services que vous utilisez au sein de votre organisation est donc un choix stratégique. **Vous devez protéger** les données de vos adhérent·es, celles des visiteu·se·s de vos sites web, celles des utilisateur·rice·s de vos services. C'est non seulement un devoir rendu obligatoire par la loi, comme la mise en conformité avec le règlement général sur la protection des données (RGPD), mais aussi un devoir moral qui consiste à ne pas exposer l'intimité de vos collaborateur·rice·s ou de vos visiteu·se·s (et la loi ne définit pas tout). Vous devez donc vous assurer du degré de **confiance** que vous placez dans les solutions numériques que vous utilisez et du degré de **confiance** que vous prêtez aux hébergeurs ou fournisseurs avec qui vous travaillez.

« Ok, mais moi ça ne me dérange pas »...

Cela peut en revanche poser problème **aux autres** personnes touchées, que ce soit des membres de la structure ou des personnes extérieures qui auraient transmis leurs informations. Par exemple, pour une association d'aide à des personnes en situation de difficulté sociale ou de santé, ou pour une association de militant·e·s politiques, donner leurs informations à des acteurs privés peut être problématique.

... ou bien : « je n'ai rien à cacher »

Lorsque vous allez aux toilettes, vous fermez la porte. Chacun possède une **intimité** et nous avons potentiellement une **intimité numérique**. L'intimité est un besoin vital et participe à notre construction en tant qu'êtres humains.

Protéger son intimité numérique, c'est aussi protéger celle des autres.

Toutes les traces numériques que nous laissons peuvent être analysées de manière automatique par des procédés d'exploration de données à grande échelle réalisés par des entreprises qui captent des données en masse, élaborent des profils et sont capables d'orienter nos comportements économiques et sociaux, voire nos choix politiques (sur ce point, on peut se référer à l'affaire Cambridge Analytica qui éclata en 2018).